



Communiqué de presse - mars 2008
Dossier de Presse et visuels sur www.sbscom.fr

Expansion : AVIS-Immobilier intensifie la cadence

Avec en ligne de mire 500 agences à horizon 2011, AVIS-Immobilier se dote de nouveaux moyens stratégiques pour doubler son parc.

Jusqu'alors pilotée par Gilles Chapeleau, Directeur de la franchise, la Direction du développement est confiée à Patrick Leca. Gérant d'une société de terminaux de paiement électronique, Patrick Leca opère dans l'immobilier depuis la fin des années 1980. Il a créé deux agences à Cannes avant de s'investir comme cadre salarié au sein d'agences indépendantes. Fort de ces compétences, il a rejoint AVIS-Immobilier fin janvier 2008.

Avec l'arrivée de cet « homme clé » et le recrutement de deux chargés de développement supplémentaires, le pôle expansion de l'enseigne est désormais scindé en quatre grandes régions (Ile-de-France/Nord/Est - Ouest Arc Atlantique - Grand Sud Est - Rhône-Alpes). Au travers de cette organisation de proximité, chaque chargé de développement est régionalement responsable des créateurs, du déploiement par essaimage, des renouvellements de contrat et des cessions d'agence.

Pour atteindre ses objectifs (60 nouvelles agences à fin 2008), l'enseigne :

- **double son budget « communication recrutement »** (presse, Internet, salons professionnels). AVIS-Immobilier vient de lancer latribudesentrepreneurs.com, site dédié aux créateurs, et intensifie sa visibilité sur différents portails. Salon des Entrepreneurs, Franchise Expo, Micro-entreprises, l'enseigne participe aux 3 salons parisiens consacrés à la création d'entreprise. En région, les porteurs de projet la retrouveront à Lille, Lyon, Marseille et Toulouse.
- **ouvre son recrutement aux agents immobiliers.** Jusqu'alors l'enseigne s'adressait exclusivement à des entrepreneurs non issus de l'immobilier. Elle offre aujourd'hui aux agents immobiliers installés l'opportunité de rentrer dans le réseau. Ce recrutement ciblé prend en compte la taille, la situation de l'agence et l'état d'esprit des professionnels. Ces derniers bénéficient des mêmes conditions que celles pratiquées pour l'essaimage (droit d'entrée réduit à 50%). Ces profils représenteront 1/3 des créations.
- **crée une société de portage pour accompagner les jeunes candidats talentueux.** Jusqu'à présent, les créateurs AVIS-Immobilier devaient réunir deux conditions sine qua non : la carte professionnelle et 60.000 € minimum d'apport personnel. Désormais, les candidats aux compétences commerciales et d'animation avérées, ne disposant pas d'une surface financière suffisante pour démarrer seuls, ont accès à la création. Moyennant une prise de participation minoritaire (5 à 20%), la société de portage (filiale d'AVIS-Immobilier) investit jusqu'à 40.000 € par agence. Ce financement est remboursé sous trois ans, AVIS-Immobilier n'ayant pas vocation de se substituer aux banques ni à s'immiscer dans la gestion des exploitations franchisées.

AVIS-Immobilier en bref : Créé en région parisienne en 1957, AVIS-Immobilier a été repris en 1999 par Ataraxia (groupe immobilier du Crédit Mutuel). La marque est aujourd'hui représentée en France au travers d'un réseau de 220 agences franchisées. En 2007, le réseau AVIS-Immobilier réalisait 8.100 transactions, générant un chiffre d'affaires de 66 M€. Du 14 au 17 mars 2008, l'enseigne participe à Franchise Expo Paris, Porte de Versailles.

Contact Presse : Sylvie Baudard & Jean-Pierre Helleu - SBS.COM
Tél : 01 47 28 99 54 - Fax : 01 47 28 47 55
E-mail : contact@sbscom.fr - Internet : www.sbscom.fr